LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

SYPRIUM

Contact : 06.19.95.62.85

contact@syprium.fr

Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre stage :

1. Notre organisme de formation
2. Nos formations
3. Notre formateur
4. Notre engagement qualité
5. Nos méthodes pédagogiques
6. Nos moyens pédagogiques
7. Nos moyens techniques
8. Votre convocation à la formation
9. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation
10. Vos règles de vie et de sécurité sur le centre
11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances
12. Votre évaluation de la qualité de la formation
13. Votre information logistique
14. Règlement intérieur applicable aux stagiaires
15. Note d'information sur le droit d'auteur

Notre organisme de formation

Fondée en janvier 2019 par Stéphane Fassetta, ancien Learning Manager du groupe THALES, la société SYPRIUM est spécialisée dans la formation professionnelle et le coaching de dirigeants, managers et collaborateurs en entreprise.

SYPRIUM propose également des ateliers immersifs (PILOT EXPERIENCE / AIKIDO EXPERIENCE) afin de donner une part importante à l'expérimentation en formation ou en séminaire.

Aïkido Experience

1200 managers formés dans des grands groupes

Pilot Experience

Des missions en réalité virtuelle sur mesure

Nous accompagnons aussi nos clients pour la partie conseil, conception de formations et/ou digitalisation de contenus de formations.

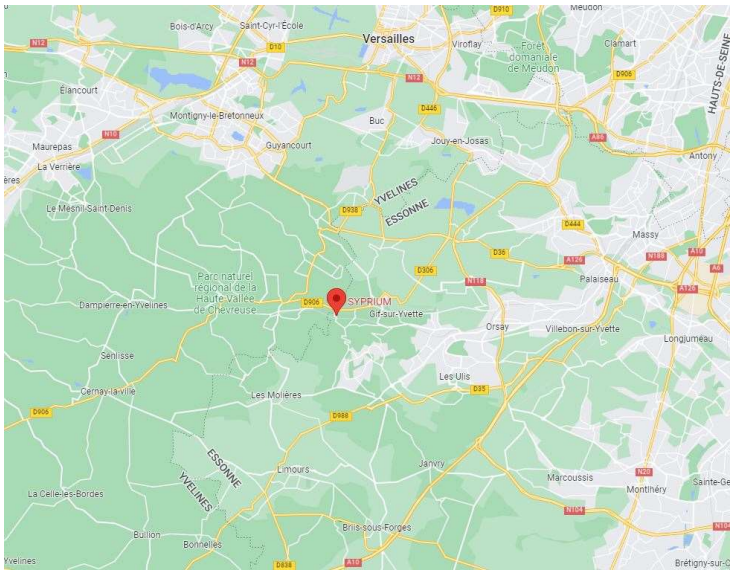

SYPRIUM est localisé à Gif-Sur-Yvette (91190) en Essonne, à la limite des Yvelines, et dispense des formations présentielles et distancielles (FOAD) en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

Notre savoir-faire est fondé sur nos méthodes de travail, où l'expertise et la précision sont de rigueur. Nous nous adaptons donc en permanence aux besoins spécifiques de nos clients et veillons à établir une relation de confiance sur le long terme, secret de la réussite de toute mission de formation.

1. Nos formations

SYPRIUM construit des formations sur-mesure pour ses clients. Il existe néanmoins plusieurs formations sur catalogue :

- Nous sommes tous acteurs de la qualité de vie au travail (QVT)
- Réduire efficacement son stress afin d'être plus impactant au quotidien
- Le manager, au centre de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques psychosociaux (RPS)
- Gérer son énergie comme un sportif de haut niveau

2. Notre formateur

Stéphane Fassetta, fondateur de SYPRIUM, a développé un ensemble de méthodes et d'outils mis au point pendant une vingtaine d'année dans deux univers très exigeants :

En entreprise : dans le domaine de l'ingénierie système, de la gestion de projets internationaux (domaine de la défense et des communications civiles), du management et du transfert de compétence / formation et coaching professionnel.

Dans le sport : en tant que sportif de haut niveau (Aïkido) et préparateur mental de sportifs de haut niveau (arts martiaux, golf, ski, ultra-trail).

CV éclair :

Coach, préparateur mental, formateur et conférencier, Stéphane Fassetta intervient depuis 2013 au sein de HEC Paris. Il dédie son expertise au développement des potentiels en entreprise et dans le sport de haut niveau. Il est également professeur d'Aïkido depuis 1999 - 4e Dan brevet d'État, dont il transmet la pratique et les valeurs humanistes.

Stéphane Fassetta a débuté son expérience professionnelle en tant qu'officier instructeur à l'École navale, avant de rejoindre l'ENSTA (École nationale Supérieure de techniques avancées) comme chargé de recherche et de cours. En 2000, il intègre le groupe industriel THALES pour des missions en France et à l'étranger, en passant successivement par les postes d'ingénieur R&D, de responsable d'ingénierie système / formateur interne et de responsable de projets internationaux.

De 2013 à 2018, il prend, chez THALES, la responsabilité pédagogique des formations en gestion de projets, puis celles concernant les thématiques Management / Leadership / Qualité de vie au travail (QVT) et prévention des risques psychosociaux (RPS), comme Learning Manager, référent QVT/RPS et coach interne.

Sa forte expérience dans le domaine du sport de haut niveau comme préparateur mental et coach professionnel, lui permet de construire des ponts entre l'entreprise et le monde du sport.

Il est l'auteur de « Nos 8 profils énergétiques – Construire une approche individualisée de ses ressources ».

Certifications :

- Praticien TOP Techniques d'Optimisation du Potentiel (DU & Coevolution)
- Préparateur mental (Sup De Coach Sport, Paris)
- Coach professionnel (Linkup Coaching, Paris)
- Formateur de formateur (Thales Learning Hub)
- Professeur d'Aïkido 4ie dan, BE/DEJEPS (jury d'examen)
- Docteur en sciences (ENSTA, Paris XI), etc...

Ses clients en formation : THALES, DCNS, HEC, ESCP EUROPE, DALKIA, SAFRAN, EUTELSAT, CARREFOUR, CFAO, CEDEP, …

3. Notre engagement qualité

SYPRIUM s'engage à respecter les critères qualité de la formation définis par le décret n° 2019-565 du 06 juin 2019 :

- Les conditions d'**information** du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la **conception** des prestations
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation **mises en œuvre**
- L'adéquation des **moyens** pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- La qualification et le développement des connaissances et **compétences** des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires
- L'**inscription** et l'**investissement** du prestataire dans son environnement professionnel
- Le recueil et la **prise en compte des appréciations** et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

4. Nos méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites, soit à partir de référentiel de postes, soit en fonction des besoins particuliers des entreprises clientes.

Chaque formation est bâtie autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

5. Nos moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne « moyens pédagogiques » des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

1) Pour les formations présentielles seules ou les sessions présentielles des formations mixtes
    - Documentation pédagogique (type slides), tests ou quizz en version papier ou numérique.

2) Pour les FOAD ou les sessions à distance des formations mixtes

    - Accès à des questionnaires ou quizz en ligne, supports de cours (type slides) en post formation

Dans tous les cas, selon le thème abordé, des supports complémentaires sont soient transmis par mail, soit téléchargeables par les participants via notre espace stagiaire sur notre site internet.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article 15 « Documentation pédagogique » du règlement intérieur applicable aux stagiaires, faisant référence à la protection des droits d'auteur.

6. Nos moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets.

Les formations en présentiel se déroulent en salle de formation au lieu indiqué dans la convocation.

- **Un site internet avec accès aux ressources**

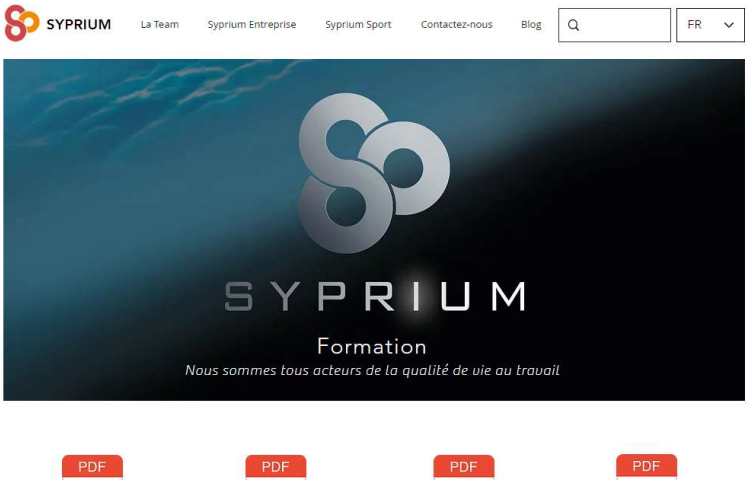

- **Des liens privés Youtube pour accéder aux vidéos pédagogiques**

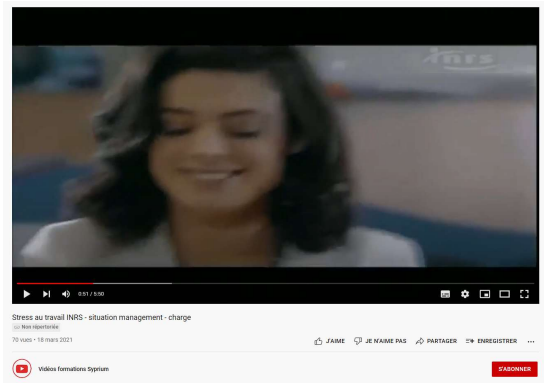

- **Des liens vers des questionnaires (positionnement, acquis, évaluation)**

- **Une salle de formation pour les formations présentielles**

Pour que les formations présentielles se passent au mieux, nous mettons à disposition des salles équipées avec le matériel suivant :

- Tables et chaises pour 5 à 12 participants
- Paperboard et feutres
- Vidéoprojecteur HDMI ou VGA
- Wi-Fi
- 1 bouteille d'eau par stagiaire
- 1 bloc note par stagiaire
- 1 stylo par stagiaire
- 1 accès aux restaurants de la zone

Autres prestations payantes :

- Imprimante, copieur et scanner A4
- Relieuse A4

7. Votre convocation à la formation

Avec ce livret d'accueil, 7 à 15 jours avant la formation, vous avez reçu votre convocation qui précise le thème de la formation à laquelle vous êtes inscrit, les dates de la session, le lieu, la durée en heures et en jour, les horaires, le nom du formateur et de la personne en charge des stagiaires avec leurs numéros de téléphones en cas de besoin.

A cette convocation est annexée :

- Le livret d'accueil
- La fiche pédagogique du stage avec les objectifs, le programme, les moyens pédagogiques et techniques, la validation et sanction de la formation.
- La fiche du formateur avec son expérience et ses qualifications (cv)
- Le règlement intérieur applicable aux stagiaires
- Le plan d'accès au lieu de la formation pour le présentiel

Il est fortement recommandé de prendre connaissance de tous ces documents avant d'entrer en formation.

8. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation

Le centre de formation répond aux normes des établissements recevant du public (ERP) et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un parking gratuit de plus de 100 places est à votre disposition.

L'espace formation est ouvert au public du lundi au vendredi de 09H00 à 17H00.

A votre arrivée :

Lors de votre arrivée sur le lieu de la formation, vous serez accueilli par le formateur à partir de 9h00.

Pendant toute la durée du stage et sauf stipulation contraire expressément notifiée avant le début du stage dans la convocation, les horaires de formation sont de 9h00 à 17h00 avec une pause déjeuner de 1h30 et plusieurs autres pauses détente.

En cas d'absence ou de retard à la formation : vous devez en avertir le formateur (nom du formateur et numéro de portable précisé dans la convocation).

Votre attestation individuelle de formation vous sera délivrée uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation.

Pendant votre séjour de formation sur le centre :

Vous serez accompagné par le formateur tout au long de votre stage. Il vous indiquera les moments de pauses et de déjeuner.

De nombreux espaces sont équipés de fauteuils et de tables basses. Ils vous permettent de s'isoler pour lire, de se détendre ou d'échanger à plusieurs au moment des pauses en dehors des salles de formation.

Des distributeurs de boissons, chaudes et froides, et de confiseries sont à disposition en libre-service, ainsi qu'une fontaine à eau.

Un espace restauration est accessible à proximité du centre.

La consommation de boissons alcoolisées n'est pas autorisée dans l'espace formation.

Il est strictement interdit de prendre ses repas dans l'espace formation en dehors du restaurant.

9. Vos règles de vie et de sécurité sur le centre

➢ Les règles de vie :

Convivialité, respect, échanges, coopération… Savoir travailler avec les autres, adopter le bon comportement avec le formateur, les autres stagiaires est une compétence-clé au même titre que les savoir-faire. Le savoir-être participe en outre au bien-être et à la qualité de vie de chacun.

Portables : les téléphones portables doivent être mis en vibreur pendant la formation et vous ne devez répondre qu'en cas d'urgence.

Tabac : en application du décret n°2006-1386 du 15/11/2006, le site (à l'intérieur de l'enceinte) est non-fumeur. Cette interdiction s'étend aux possesseurs de cigarettes électroniques.

Salles de formation : le matériel de formation mis à disposition doit être respecté.

➢ Les règles de sécurité :

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou au formateur.

Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique dans les locaux.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur.

SYPRIUM remet systématiquement une copie du règlement intérieur à chaque participant avant le début de la formation. Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance.

10. Votre évaluation d'acquisition des connaissances

Pour les formations à distance, vous réaliserez, avant le début de la formation, un test de connaissances ou de positionnement via notre plateforme internet. Ce test permet au formateur d'évaluer votre niveau de connaissances afin d'adapter les modalités pédagogiques de la formation aux objectifs du stage.

Tout au long de la session de formation, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissances acquis en fin de formation.

Une attestation individuelle de formation vous sera délivrée quelques jours après la formation uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative que vous aurez réalisé.

Vous recevrez en fin de formation :

- Un certificat de réalisation (si FAOD)
- Une attestation individuelle de formation dans tous les cas (Présentiel ou FAOD)

11. Votre évaluation de la qualité de la formation

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations, nous demandons à nos stagiaires de remplir, en fin de formation, un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation suivie.

Plusieurs mois après la formation, un questionnaire d'évaluation des apports de la formation en situation de travail est envoyé à l'employeur. Ce questionnaire est à remplir en ligne via notre plateforme internet. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

12. Votre information logistique

Sur la convocation que vous avez reçue est précisé le lieu de la formation avec un plan d'accès et toutes les informations dont vous avez besoin pour organiser votre séjour.

13. Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires vous a été remis en même temps que votre convocation à la formation. Il est indispensable de le lire.

Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance avant la formation.

14. Note d'information sur le droit d'auteur

Dans le cadre de formations, la SASU SYPRIUM met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits. Les supports écrits remis aux utilisateurs (physiques ou numériques) intègrent les méthodes spécifiquement développées par la SASU SYPRIUM dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par SYPRIUM.
À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction.

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de la SASU SYPRIUM, son auteur. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles que modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de la SASU SYPRIUM, comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.
2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits sur l'œuvre suivants :

   - représentation privée et gratuite dans un cercle de famille
   - copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste
   - la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre
   - la parodie et la caricature.

3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :
   - reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
   - représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
   - adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing;
   - traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
   - mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
   - faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
   - céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelle que forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
   - autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.